



**PROCÈS VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du  
18/04/2018 à 19H25**

Le 18 Avril 2018 à 19H25, les administrateurs de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis en Conseil d'Administration à la Patinoire de l'île Lacroix Avenue Jacques Chastellain 76000 ROUEN.

Le Conseil d'administration est présidé par Mr Thirion Jean Patrick, Président.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 11 (onze) administrateurs présents et 1 excusé non représenté.

Est excusé : Mme MERIENNE Claudine : manque le pouvoir.

Plus d'un tiers des administrateurs étant présent ou représenté, le Président déclare alors que le conseil d'administration est constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Point du Président
- Recrutement
- Projets
- Questions diverses

**- Point du Président**

Le conseil d'administration prend acte des différents points et valide le PV précédent du 22/03/2018.

**- Recrutement**

- Mr Thirion signale 4 postulants retenus pour le poste d'entraîneur recherché par le CHAR.

Mr Thirion a eu une réunion avec les entraîneurs actuels qui ont travaillé en commun sur les profils des postulants.

C'est Mr Péronnard Rémi qui a été retenu et qui est proposé aux membres du conseil d'administration.

Mr Péronnard sera en CDD la première saison avec un CDI ensuite si le poste convient aux 2 parties.

Il sera en charge du pôle Performance et interviendra également dans le pôle développement individuel, ainsi que des interventions sur toutes les catégories.

Mr Péronnard sera Classe B de la convention collective sur son contrat de travail.

Mr Thirion présente le profil de Mr Péronnard au conseil d'administration qui valide à l'unanimité.

- Mr Brulin a demandé de réétudier le groupe qui lui a été proposé dans l'avenant de son contrat.

Le conseil d'administration a étudié le groupe 1 et il s'avère qu'une décision à l'unanimité a été prise pour proposer à Mr Brulin le Groupe 2 dans son nouvel avenant de contrat qui lui sera de nouveau proposé. Il est bien entendu que si Mr Brulin refuse cette proposition, il restera groupe 1 comme stipulé dans son contrat initial.

#### **- Projet :**

Un projet sur la création d'une éventuelle D3 au sein du CHAR est proposé. Mr Sébastien Jean et Mr Ari Salo ont travaillé sur la faisabilité. Il s'avère que la première année risque d'être compliquée. Entre les U17 et les U20 il y a un potentiel de 10 joueurs chaque année qui arrêtent le hockey sur glace. En U20 avec le centre de formation professionnelle beaucoup de joueurs sont abandonnés.

Après renseignements auprès de Caen et de Amiens, le budget d'une D3 est d'environ 8000€ pour une saison ce qui fait environ 49€/mois/joueur.

Pour le temps de glace : 2 créneaux de glace par semaine sont possibles.

Pour l'encadrement , 2 options peuvent se présenter :

soit un entraîneur joueur ou un bénévole canadien qui arrive en France et qui a 2 enfants qui sont susceptibles de faire du Hockey au CHAR.

Pour l'instant, il y a 10 joueurs potentiels, il en manque environ 5.

Le conseil d'administration valide la continuité du travail pour ce projet ainsi que le projet en lui même à l'unanimité.

Une publicité sera réalisée afin de favoriser le recrutement pour cette D3.

#### **- Questions diverses :**

- Tournoi Mamie Germond U9 : 28 équipes. Le tournoi s'est très bien déroulé avec une note très positive sur la communication via les réseaux FB et le site du CHAR par Mr Sébastien Jean, ainsi qu'une superbe organisation de toute l'équipe en particulier Ludovic Duchesne et les responsables d'équipes à ses côtés.

- Tournoi U7 : ce tournoi s'est tenu sur une journée et a réuni 8 équipes. Il est à noter une très bonne ambiance sur ce tournoi avec des parents très coopérants et très dynamiques. Félicitations à Christophe Renard , Catherine Plaquevent, Teija Gaultier, Corinne Vilain et Nadine Chaumont pour l'organisation de ce premier tournoi qui sera à réitérer.

- Organisation des tournois : Le conseil d'administration a décidé que dorénavant lors de chaque tournoi un administrateur sera présent afin de gérer l'argent qui circule. Dans le road book du responsable d'équipe sera stipulé qu'une personne sera mandatée lors de chaque tournoi avec des directives très précises.

- Affutage : L'affutage a débuté, il est réalisé par Mr Thirion, Mr Labranche et Mr Manin.

- Bilan des commissions :

Commission Formation : Mr Renard assistera aux assises de la Fédération. Mr Everaert Julien est inscrit au niveau A.

Commission arbitrage : Une formation aura lieu en Mai. Un module de la formation sera présenté et la validation des arbitres du CHAR sera effectuée. Le CHAR a environ 30 arbitres de tous les niveaux.

Commission animation : Une benne pour la récolte de papiers sera déposée pendant 2 week ends fin Mai. Véolia propose 70€ la tonne de papier.

Fête du club et AG : le DIMANCHE 10 JUIN 2018 toute la journée

Une animation sportive sera proposée le matin comme l'an dernier, tous les salariés y sont invités. Voir si les entraîneurs et préparateur physique souhaitent organiser cette animation.

L'assemblée Générale du Club aura lieu l'après midi dans la salle, tous les salariés y sont convoqués.

Une sonorisation sera installée à l'extérieur et à l'intérieur de la salle SIVOM.

**- Questions diverses :**

- Réflexion sur les futurs bénévoles récompensés lors de l'AG.

- Tournée en Finlande : Les lieux du voyage se précisent. Le budget global sans mécénat serait de :

16 joueurs + 2 responsables d'équipes : 1373€/ pers

20 joueurs+ 2 responsables d'équipes : 1100€/pers

Une soirée sera organisée afin de récolter des fonds pour faire diminuer le prix du voyage, cette soirée aura lieu le 8 déc 2018.

Voir pour le projet de la 2ème équipe : république Tchèque ?

Une réunion d'information pour les parents aura lieu courant du mois de Mai par Mr Thirion et Mme Chaumont.

- Pour Information, le 1er juillet, le club peut prendre contact avec le tournoi Peewee de Québec afin de se repositionner sur la liste d'attente. A confirmer...

- Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de valider la date de la prochaine réunion au **MERCREDI 16/05/2018 à 19h.**

La totalité des résolutions de cette réunion est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h07.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le 18/04/2018,

MR THIRION Jean-Patrick

Mme CHAUMONT Nadine

Président

Secrétaire